



## je suis etudiante et ma Carte de sejour est perimé

Par **fahi**, le **08/06/2009** à **21:48**

Bonjour,

je vous écris car j'ai un petit problème. en effet, ma carte de séjour a expiré il y a un bon moment vers octobre 2008 et si je n'ai pas pu renouveler c'est parce que j'ai d'autres petits soucis.

je suis étudiante en BTS trilingue et au bout de ma 1<sup>ère</sup> année je n'ai pu effectuer mon stage à cause de la perte de mon passeport. et donc je passais pas en 2<sup>ème</sup> année et cela m'a beaucoup découragé de ne pas avoir pu passer (de plus le BTS trilingue sera remplacé l'année prochaine ce qui me complique plus la tâche) et je me suis donc beaucoup absentée durant l'année scolaire 2008-09 et tout naturellement l'école m'avait rayé de leur liste.

donc vous comprenez mieux la situation dans laquelle je me trouve pas d'école donc pas de possibilité de renouvellement de carte de séjour, alors svp aidez moi à trouver une solution à cette impasse. je ne peux pas travailler durant l'été et ni m'inscrire dans une école.

merci à vous

Par **andree**, le **05/07/2009** à **19:27**

bonjour!

je me permet de vous écrire juste parce que je suis dans la même situation que vous! ma carte a été expiré en octobre 2008 également !ai pu avoir une inscription pour l'année académique qui s'achève mais le proviseur a refusé de la valider donc à la dernière minute avec une inscription invalide je ne pouvais pas aller à la préfecture!

voilà mon téléphone 0624708462 ou 0147601889

je ne sais pas si avec une inscription pour l'année 2009 et une carte expirée d'une année déjà on peut avoir la chance de faire quelque chose

je m'appelle Rosine

merci de me contacter si tu as des infos